

# Barrages et bombes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **94 (1949)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342426>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Barrages et bombes

---

Une société voudrait construire un barrage du type évidé, mais le Conseil fédéral s'y oppose et veut qu'on construise un barrage massif. Les deux parties ont demandé les avis d'experts. Dans leurs études, les experts du Conseil fédéral, des professeurs de Zurich, ont supposé que les bombes qu'utiliserait l'ennemi seraient des bombes de 4000 kg., contenant 2000 kg. de trotyl. Ils ont trouvé que ces bombes pourraient ouvrir, dans le couronnement des barrages massifs, des brèches qui descendraient jusqu'au niveau où le barrage aurait 12 mètres d'épaisseur, mais pas plus bas. En abaissant le niveau de la retenue jusqu'à cet endroit-là (pratiquement, cet abaissement serait de l'ordre d'une dizaine de mètres dans nos grands barrages suisses), on mettrait les régions à l'aval à l'abri de tout danger dû à des bombardements. En revanche, dans les barrages évidés, ils ont trouvé, ces experts, 1. que des bombes même très petites, contenant seulement 100 kg. d'explosif, crèveraient le parement amont et permettraient à l'eau de s'introduire dans les évidements ; 2. que, dès que cette eau aurait pénétré dans ces évidements, les piliers du barrage tomberaient comme un château de cartes.

Les organes administratifs fédéraux ont donc interdit la construction du barrage évidé. Les experts ont aussi étudié les frais et la durée du travail des deux systèmes, mais nous ne nous occuperons pas ici de ces questions, mais uniquement de la question : *barrage et bombes*. Car les experts de la société sont d'un avis contraire : un professeur s'est exprimé, lors

d'une réunion de tous les intéressés et *devant la presse*, selon « Le Rhône », comme suit : Les ingénieurs consultés par la dite société, constatant le développement prodigieux des moyens de destruction depuis quelques années, en particulier du fait de *l'invention de la bombe atomique*, font remarquer que, dans toute cette question, les *différences* qu'il pourrait y avoir entre le comportement d'un barrage plein et celui d'un barrage évidé en cas de bombardement sont *négligeables*. *Un ennemi résolu et puissant réussira, s'il le veut, à détruire n'importe quel barrage.*

Le seul moyen de se mettre à l'abri d'une telle destruction est *l'abaissement préalable* en temps utile du niveau des retenues.

« Mais, cette constatation faite, il est ridicule de vouloir effrayer nos populations, comme certains articles officieux ont essayé de le faire, à la perspective que nos grands barrages pourraient être détruits au cours d'opérations militaires. Au cours de la dernière guerre, à part le cas de la Ruhr, en Allemagne, aucun dégât important n'a été causé par bombardement à des barrages en France ou en Italie. Et les autorités militaires de ces pays ne mettent pas d'obstacle à l'adoption du type de barrage qui convient le mieux, pour le temps de paix, que ce soit un barrage-voûte, un barrage évidé ou un barrage plein. » (Si on avait abaissé l'eau du barrage de la Ruhr, où les Allemands croyaient que, grâce à une défense active puissante, leurs barrages seraient invulnérables, les pertes en vies humaines auraient été très fortement diminuées et les dégâts matériels également.) — La destruction d'un barrage d'altitude, spécialement, reste très difficile. Avec des moyens simples, rideau de fumée artificielle, câbles, filets, on peut la compliquer singulièrement. Le risque d'une attaque par surprise, avant toute déclaration de guerre, n'est pas si grave qu'on le prétend. Il y a tant d'objectifs qu'il serait plus facile et plus utile d'attaquer par surprise, que les barrages, quels qu'il soient, n'ont pas grand-chose à craindre. »

Et finalement, s'il y a des risques à courir (en temps de guerre il y en a toujours et partout), ces risques seront certainement moins grands (l'abaissement préalable du niveau étant ordonné en temps utile et avec un bon service d'alarme) que ceux que courent les grandes agglomérations de notre pays qui sont exposées, presque sans défense, à des bombardements dont l'effet matériel et moral serait considérable, termine le professeur.

(Il serait intéressant d'entendre l'autre son de cloche, d'un expert du Conseil fédéral.)

Cap. Sch.

---